

## XBRL France - Newsletter N°4

### Le mot du Président



Voici le numéro 4 de notre newsletter qui s'attache à vous informer des différentes avancées du standard en France et en Europe.

Notre objectif est d'associer chaque newsletter à un événement majeur, en l'occurrence celle-ci s'articule autour du thème de la prochaine rencontre XBRL qui aura lieu le 13 décembre prochain au Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables à partir de 8 heures 30 et à laquelle vous êtes cordialement conviés.

Le thème retenu « 1<sup>er</sup> reporting COREP/FINREP : enjeux et perspectives » illustre la réussite des premiers grands projets XBRL en France, à savoir les reportings COREP et FINREP

dont les premiers états ont été remis à la Banque de France fin octobre.

Nous souhaitons que la lecture des différents articles vous apporte un éclairage nouveau sur les différents usages du standard et suscitent des questions auxquelles nous répondrons bien volontiers, le 13 décembre prochain.

Vos commentaires et vos suggestions sont de plus les bienvenus pour les prochains numéros !

A très bientôt donc,  
Cordialement,

Philippe Bonnin  
Président XBRL France

## Sommaire

- > Edito p 2
- > 3 questions à Jean Luc Menda p 3
- > XBRL, quel deuxième pas ? p 4
- > Actualités des groupes de travail p 7

### Les prochains rendez-vous XBRL France

#### Jeudi 13 décembre 2007 :

Rencontre XBRL France en partenariat avec la Fédération Bancaire Française de 8h30 à 10h00 au Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables—153 rue de Courcelles—75017 PARIS

#### Mardi 18 décembre 2007 :

Formation XBRL : Introduction—L'automatisation du reporting financier & Les Bases—Le langage XBRL et ses composants, dans les locaux du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables—153 rue de Courcelles—75017 PARIS

## Edito

Depuis quelques mois, beaucoup d'événements ont permis de donner un sérieux coup d'accélérateur à la diffusion d'XBRL en France et dans le Monde d'ailleurs.

**Par Gilles Maquet,  
Secrétaire Général  
XBRL France**



Mentionnons d'abord notre conférence nationale XBRL France du 21 Juin 2007 à l'hôtel Hilton Arc de triomphe sur le thème « XBRL : quels bénéfices pour votre entreprise ». Madame Danièle Nouy, Secrétaire Général de la Commission Bancaire a annoncé qu'après CO-REP et FINREP en XBRL, la BAFI allait passer en XBRL avec le projet SURFI. Monsieur Hubert Reynier, Secrétaire Général adjoint à la Direction de la Régulation et des Affaires internationales de l'Autorité des Marchés Financiers, a annoncé l'intérêt de l'AMF pour XBRL sur l'exemple de ce qui se passe aux USA. Monsieur François Meunier, Président de la DFCG et Directeur financier de la Coface a quant à lui souligné le potentiel d'XBRL pour les entreprises en terme de réduction des coûts et d'amélioration de la fiabilité et de la sécurité dans

les échanges électroniques, comparant son utilisation à la révolution que le container a apporté dans les transports.

L'impact de ces messages a été suffisamment fort puisqu'Info-greffe (Information légale des entreprises) nous a rejoints en Juillet 2007 avec la ferme intention de lancer un projet en XBRL s'inscrivant dans la refonte complète de son Système d'Information. Cette intention souligne l'intérêt stratégique que peuvent porter des organismes chargés de la collecte en masse d'information financière vis-à-vis d'XBRL et confirme la confiance de ces mêmes organismes par rapport à la technologie proposée.

Cette avancée majeure après la 1<sup>ère</sup> étape initialisée par la Commission bancaire montre l'attractivité du standard en France, attractivité qu'il faut inscrire dans le contexte d'une convergence toujours plus forte au niveau européen et international.

Nouvelle preuve s'il en est de l'intérêt soulevé par XBRL, la commission consultative « Opérations et informations financières » de l'AMF a décidé la création d'un groupe de travail ad hoc afin d'examiner l'opportunité d'utiliser le langage XBRL. L'objectif de ce groupe est de dresser un état des lieux de ce standard en Europe et d'étudier les bénéfices qu'il peut apporter aux sociétés et à tous les utilisateurs dans le marché. L'influence des lères avancées en France et celles de la SEC aux

USA y sont certainement pour beaucoup.

Et puis il nous faut mentionner le pôle Innovation Finance Paris Europlace avec lequel XBRL France va avoir une adhésion croisée de façon à pouvoir faire labéliser des projets innovants en XBRL afin de trouver des financements.

Toutes ces nouvelles vont avoir un impact certains sur les projets XBRL en France. Ce qui fait qu'XBRL France a accéléré afin entre autres d'être en mesure de publier la taxonomie Comptes Annuels début 2008, de finaliser la traduction de la Taxonomie IFRS GP 2006 ([http://xbrl.iasb.org/int/fr/ifrs/gp/2006-08-15/translation\\_fr.htm](http://xbrl.iasb.org/int/fr/ifrs/gp/2006-08-15/translation_fr.htm)) et de préparer celle qui sera prochainement publiée par l'IASCG.

Enfin et parce qu'XBRL demande à être compris et assimilé par le plus grand nombre, XBRL France au travers de son très actif groupe Marcom (Marketing-Communication) a lancé une série d'événements (petits-déjeuners, forum d'associations) d'une part, d'autre part et de formation. 4 modules de formation ont été mis au point et elles sont dispensées par des membres de l'association. La 1<sup>ère</sup> session est prévue le 18 décembre.

Bien cordialement

Gilles Maquet  
Secrétaire Général  
XBRL France  
[gilles.maquet@xbrl.fr](mailto:gilles.maquet@xbrl.fr)  
Tél : 04.72.56.50.40

### 3 questions à Jean Luc Menda, Administrateur XBRL France

En avant première de la Rencontre XBRL FBF du 13 décembre prochain "1er reporting Corep / Finep : Etats des lieux et perspectives", Jean-Luc Menda nous livre ses réflexions sur le projet COFINREP...



... tous les utilisateurs ayant accès à la « taxonomie », dictionnaire de données accessible à toutes les parties intéressées, celles-ci peuvent comprendre et s'échanger facilement des informations compréhensibles de tous ...

**Pourriez-vous nous dire en quoi de la technologie XBRL a été déterminante pour le projet COFINREP de la Commission bancaire ?**

Au départ, la décision d'utiliser XBRL n'a pas résulté d'un choix technologique, mais d'une impulsion forte au niveau politique. Cette technologie ouverte et ambitieuse a en effet été choisie par le CEBS\* pour contribuer à l'harmonisation des pratiques de supervision bancaire en Europe, objectif majeur de ce comité qui réunit l'ensemble des superviseurs bancaires européens. Le choix de ce nouveau mode d'échange de données, qui s'appuie sur une taxonomie (dictionnaire de données) commune, élaborée par le CEBS, s'est imposé pour la mise en œuvre des rapports prudentiels (Corep) et comptables (Finrep).

Le choix d'XBRL est également intervenu à un moment opportun, puisque la BAFI (Base de données des Agents Financiers) avait été mise en place en 1993, et s'appuyait sur une technologie très largement arrivée à maturité.

Elle permet notamment de traiter des reportings complexes comprenant plusieurs dimensions et de grandes volumétries. De plus, nous fiabilisons la circulation de l'information financière en évitant les multiples ressaisies, et allons dans le sens de la dématérialisation des échanges en choisissant parallèlement d'accompagner la remise de ces rapports de la signature électronique.

**A ce stade du projet, si vous deviez retenir 3 qualités de ce standard, que diriez-vous ?**

A l'image du « code-barre » dans la grande distribution, il permet de définir précisément chaque donnée, qui est accompagnée de sa référence légale et réglementaire. A la différence des schémas propriétaires, tous les utilisateurs ayant accès à la « taxonomie », dictionnaire de données accessible à toutes les parties intéressées, celles-ci peuvent comprendre et s'échanger facilement des informations compréhensibles de tous. De même, on peut penser que les modifications des reportings, et donc de la taxonomie, devraient être plus faciles et moins coûteuses que dans le cas de schémas propriétaires.

En second lieu, ce standard permet une grande flexibilité, puisqu'il est possible d'étendre, voire de réduire (ne pas utiliser ou inhiber certains éléments) les taxonomies utilisées, pour les adapter à ses propres besoins. Une entreprise peut ainsi adapter pour ses propres besoins, internes par exemple, la taxonomie publique utilisée pour transmettre des informations au régulateur.

Par ailleurs, démarré en juin 2006, notre projet, nommé Cofinrep, a été réalisé dans des délais très courts, notamment grâce à la puissance de cette technologie basée sur les normes Internet. Nous avons ouvert, début mars 2007, une plate-forme de test pour recevoir les premières instances en XBRL. Et depuis le 30 juin 2007,

conformément au calendrier défini, nous sommes en mesure de recevoir les rapports COREP et FINREP au nouveau format et avec la signature électronique. Le 31 octobre 2007, date limite fixée pour la première remise COREP et FINREP, plus de 80 % des rapports attendus étaient arrivés, ce qui est tout à fait satisfaisant pour un premier reporting, dont on a souligné la complexité, et réalisé dans une technologie entièrement nouvelle.

**La Commission Bancaire est très impliquée dans l'association XBRL, tant au niveau français qu'international, pouvez-vous nous en dire plus ?**

La Banque de France et la Commission Bancaire ont décidé d'aller plus loin dans l'utilisation d'XBRL. Le projet Cofinrep est une première étape de la rénovation et de la rationalisation de l'ensemble du dispositif de collecte des rapports des agents financiers pour créer à terme un système d'information unique. La prochaine étape, qui consiste à moderniser la collecte des données d'état-civil des banques a d'ores et déjà démarré. Plus récemment nous avons lancé le projet SURFI (Système Unifié de Reporting Financier) qui consiste à moderniser la BAFI en s'appuyant sur XBRL. A l'horizon de la fin de l'année 2009 ou du début 2010, la Banque de France devrait être en mesure de recevoir l'ensemble des rapports des quelque 1100 agents financiers, au format XBRL.

## Suite ... 3 questions à Jean Luc Menda, Administrateur XBRL France

Premier acteur en France dans ce domaine, la Banque de France se devait donc d'être active au sein de l'association XBRL France, dont l'objectif premier est de faire connaître et de faciliter l'usage du standard pour les utilisateurs potentiels, en mettant à leur disposition les meilleurs experts de ce domaine en France. Le développement de taxonomies et la traduction en français notamment de la taxonomie IFRS-GP, sont des services importants qui doivent être fournis à la collectivité.

Par ailleurs, j'ai été désigné par le bureau de l'association comme représentant d'XBRL France au sein de l'organe dirigeant d'XBRL International, dénommé International Stee-

ring Committee (ISC). Il est en effet très important que les européens soient à même de faire entendre leur voix, en particulier sur les priorités en matière d'évolution technique du standard. XBRL International, association à but non lucratif, disposant de ressources très limitées, il est essentiel d'arriver à mobiliser les ressources des membres (plus de 500 sociétés dans le monde) pour réaliser les évolutions techniques indispensables.

La coordination européenne est également essentielle, dans ce domaine comme dans d'autres. Au sein d'un groupe de travail réunissant quelques pays européens, nous avons jeté les bases d'une coordination européenne, avec la création pro-

chaine de l'association XBRL Europe, qui sera basée à Bruxelles, et regroupera les associations européennes, en liaison étroite avec XBRL International.

\*Committee of European Banking Supervisors



Jean Luc Menda.

Adjoint au directeur, direction de la surveillance générale du système bancaire  
Secrétariat général de la commission bancaire

## XBRL : quel deuxième pas ?



**Avec la première remise, par les banques, de rapports XBRL à leur régulateur, le langage du reporting financier marque un premier pas en France. Mais cette utilisation reste souvent limitée à une conversion de bout de chaîne, que certains veulent dépasser. Comment avancer, sans faux pas ?**

Les établissements bancaires français ont remis, à la fin du mois d'octobre dernier, leurs premiers rapports au format XBRL : COREP et FINREP transmis à la Commission bancaire. Pour les états COREP, relatifs au ratio de solvabilité introduit par la réforme Bâle II, un grand nombre de remettants, en particulier les grands établisse-

ments, n'ont renseigné qu'un feuillet Excel avec des indicateurs de synthèse, comme le prévoient les modalités transitoires de *double run* Bâle I / Bâle II. Les états comptables FINREP s'appliquent quant à eux aux seules banques publiant des comptes consolidés selon les normes IFRS. Néanmoins, indéniablement, octobre 2007 a vu les premières utilisations concrètes du langage XBRL en France.

### Les priorités et les limites

Dans bien des cas, les projets COREP et FINREP se sont concentrés sur les aspects réglementaires et organisationnels indispensables pour définir, produire et valider dans les

délais les indicateurs attendus par le superviseur bancaire. Ce travail, souvent complexe, a relégué les aspects technologiques XBRL au second plan. On peut s'en féliciter : cela démontre que le format XBRL n'apporte pas de difficulté majeure et peut rester transparent pour l'utilisateur. L'enquête menée conjointement par PricewaterhouseCoopers et THEIA Partners en juin 2007 (enquête auprès des établissements de crédit français, dont les résultats ont été présentés lors de la conférence XBRL France du 21 juin 2007) indique en outre que le recours à XBRL n'a pas induit de surcoût notable dans les projets des remettants. Mais cette situation présente des limites.

## Suite ... XBRL : quel deuxième pas ?

Parant au plus pressé, la majorité des banques ont construit des systèmes de reporting où XBRL n'apparaît qu'en étape ultime et est borné à une utilisation restreinte : la communication avec la Commission bancaire. Elles ont laissé de côté les possibilités de rationalisation du reporting, offertes par XBRL, qui visent à traiter chaque indicateur une fois pour toutes, quel que soit le destinataire : régulateur, management, analystes et investisseurs... Peu d'entre elles ont vraiment manipulé les taxonomies, ou envisagé des extensions internes, préférant utiliser, pour avancer dans leurs travaux, la représentation en tableaux fournie par le régulateur. Dans le schéma proposé par la Commission bancaire en janvier 2006, lors des premières communications élargies à la profession, pour présenter les deux approches possibles pour COREP / FINREP, c'est le scénario « XBRL en bout de chaîne » qui a prévalu, plutôt qu'une ré-interrogation plus approfondie et une optimisation du reporting avec XBRL. Est-ce contraignant ? Certainement pas à court terme. Le reporting réglementaire se prête peu à une diffusion élargie ou à l'ajout, par les remettants, d'informations complémentaires. La réutilisation immédiate des données diffusées et l'extensibilité des taxonomies constituent des intérêts majeurs du langage XBRL : elles permettent de publier des données comparables, selon un référentiel imposé (la taxonomie publique) et d'y adjoindre

au besoin des détails spécifiques selon une extension privée (justifications, ventilations, intermédiaire de calculs). Mais les régulateurs n'ont pas ouvert ces possibilités, les rapports COREP et FINREP, envoyés à un seul récepteur, devant reposer sur les taxonomies officielles uniquement. L'extensibilité offerte par XBRL, utilisée pour multiplier les spécificités nationales pour COREP et FINREP en Europe, avec un parfois certain manque de coordination des banques centrales, est au contraire apparue comme une source de complications, en particulier pour les établissements transfrontaliers. Sur ce point, le CEBS, Comité européen des Superviseurs bancaires, a affiché sa détermination pour réharmoniser les définitions, attentes et modalités des remises à travers l'Europe.

### Les perspectives

COREP et FINREP constituent un premier pas dans le monde XBRL. Forts de cette expérience et conscients que tous les potentiels n'ont pas été exploités, certains établissements bancaires ouvrent leurs réflexions à d'autres utilisations du langage : communication financière, collecte d'information des clients corporate, reporting interne...

Dans d'autres pays européens, en Asie et en Amérique du Nord, la démarche est plus avancée. Les utilisations du standard s'y étant multipliées, le recours à

XBRL y paraît à chaque fois plus justifié. On connaît l'exemple des Pays-Bas, suivis par l'Australie, qui ont construit une taxonomie nationale, pour les remises de toutes les entreprises. La Banque Nationale de Belgique parle en XBRL, bien sûr pour ses COREP FINREP nationaux, mais aussi pour les remises à la Centrale des Bilans ou la balance des instruments financiers dans le contexte MIFID (réforme des marchés financiers européens). En Espagne, l'autorité de marché, a défini sa taxonomie IPP pour les entreprises cotées, complétant les initiatives bancaires COREP, FINREP et lutte anti-blanchiment. Dans ces contextes, XBRL n'est plus un média de bout de chaîne réservé à un échange ciblé : il devient le langage généralisé de reporting financier.

La France devrait connaître bientôt le même développement. Les réflexions de l'AMF et des greffes du tribunal de commerce autour des utilisations possibles du standard laissent envisager une multiplication des applications et interlocuteurs XBRL. Une mise en œuvre plus large de la technologie apparaît donc opportune. Même dans les secteurs non bancaires, qui s'essaient à XBRL : la disponibilité des taxonomies IFRS et États Financiers Français (bientôt étendue pour constituer une taxonomie Comptes Annuels) intéressent les sociétés qui désirent faire preuve de transparence dans leurs états financiers.



*Les utilisations du standard s'étant multipliées, le recours à XBRL paraît à chaque fois plus justifié.*

*On connaît l'exemple des Pays-Bas, suivis par l'Australie, qui ont construit une taxonomie nationale, pour les remises de toutes les entreprises.*

*La Banque Nationale de Belgique parle en XBRL, bien sûr pour ses COREP FINREP nationaux, mais aussi pour les remises à la Centrale des Bilans ou la balance des instruments financiers dans le contexte MIFID (réforme des marchés financiers européens).*

*En Espagne, l'autorité de marché, a défini sa taxonomie IPP pour les entreprises cotées, complétant les initiatives bancaires COREP, FINREP et lutte anti-blanchiment.*

*Dans ces contextes, XBRL n'est plus un média de bout de chaîne réservé à un échange ciblé : il devient le langage généralisé de reporting financier.*

## Suite ... XBRL : quel deuxième pas ?



### La communication financière

L'application la plus évidente de XBRL est en effet la communication financière. C'est dans ce contexte qu'a été inventé le langage, avec l'idée de faciliter les échanges et comparaisons, automatiquement et sans ressaisie, des données publiées par les entreprises.

Les projets pionniers sont riches en enseignements. XBRL et ses taxonomies financières (IFRS GP, US GAAP, états financiers français...) étant présentés comme la solution idéale pour rendre les comptes annuels interactifs, les premières tentatives ont naturellement tenté de rapprocher directement les données publiées dans le rapport annuel (PDF ou papier) avec les concepts définis dans les taxonomies. Si une telle démarche est possible pour le bilan ou le compte de résultat, relativement normalisés, elle est vite freinée, dans les tableaux de flux, annexes et narratives (informations textuelles), par les retraitements nécessaires pour faire correspondre le référentiel taxonomique, commun avec les interprétations et libertés de chaque entreprise dans la formalisation des états financiers. Certes, il est possible d'étendre la taxonomie pour reproduire chaque cas particulier, mais cela ne peut être systématique au risque de perdre toute comparabilité des indicateurs publiés. Très vite, il apparaît que le rapprochement le plus efficace avec les taxonomies publi-

ques doit partir du plan de comptes. C'est d'ailleurs ainsi qu'ont généralement travaillé les établissements financiers pour produire les états FINREP, dont le tiers environ des indicateurs est issu de la taxonomie IFRS GP.

Plutôt que de se concentrer sur le formalisme de publication, les réflexions autour des taxonomies financières débutent donc idéalement par une analyse des référentiels confrontant les plans de comptes locaux aux taxonomies. Établies par des groupes d'experts et de normalisateurs, les taxonomies publiques compilent les meilleures pratiques, et leur analyse est source de progrès, surtout en normes IFRS où les degrés de liberté sont multiples. Cet exercice réalisé, on peut ensuite améliorer ses publications plus facilement, efficacement et durablement. Et maîtriser la maintenance lors des évolutions du plan de compte ou des taxonomies.

De ces constats, il ressort que l'optimisation du système d'information pour améliorer le reporting financier et de gestion repose avant tout sur la capacité, par sa structure et ses outils, à relier intelligemment les informations existantes aux concepts introduits dans les taxonomies, en acceptant de revoir, parfois, ses modèles de données pour s'aligner mieux sur les référentiels partagés. Ou en choisissant, pour rester maître de sa communication financière, d'éten-

dre les taxonomies.

Le deuxième pas pour XBRL réside sans doute dans cette analyse : lire les taxonomies financières, dans leur contenu fonctionnel, et initier les réflexions techniques pour les rapprocher ou les étendre. Les taxonomies, une fois liées aux données internes, prendront alors naturellement leur place dans le système d'information, sans se limiter à une présence de bout de chaîne.



Thomas VERDIN  
Directeur Associé  
THEIA Partners

[thomas.verdin@theia-partners.com](mailto:thomas.verdin@theia-partners.com)

## Actualités des groupes de travail

### Groupe « MarCom » Responsable : Sylvie Lépiciér

Mise en place d'un cycle « Rencontre » en partenariat avec d'autres associations :

Objectif de ces Rencontres : autour d'un thème d'actualité, obtenir le témoignage de grands acteurs sous forme d'une table ronde de 1 heure 30 en matinée ou en soirée

1<sup>ère</sup> Rencontre autour du thème « Iers reporting COREP/FINREP en XBRL : Enjeux et perspectives » en partenariat avec la Fédération Bancaire Française  
Le 13 décembre prochain à 8 heures 30 au CSOEC 153, rue de Courcelles 75017 Paris.  
Inscription gratuite.

Poursuite des « Petits Déjeuners » animés par une société membre de XBRL France :

Prochain Rendez-vous : le Mardi 12 Février 2008, sponsorisé par la société Invoke. Inscription gratuite

### Newsletter :

En appui des thèmes des Rencontres, chaque newsletter précèdera la Rencontre et permettra autour du thème de la Rencontre de fédérer les points de vue des utilisateurs et producteurs de l'information financière au format XBRL

### Formation :

XBRL France lance un cycle de formations en intra, fonctionnelles et techniques pour répondre à la demande du marché. 1<sup>ère</sup> session (XBRL Introduction et XBRL Les bases) le 18 décembre 2007 au CSOEC, 153 rue de Courcelles 75017 Paris

Coût : 600 euros HT pour les non-membres et 500 euros HT pour les membres par demi-journée

Inscription : [info@xbrl.fr](mailto:info@xbrl.fr)

Programme détaillé sur le site XBRL France [www.xbrl.fr](http://www.xbrl.fr)

### Groupe « Taxonomie Comptes Annuels »

Responsable : Philippe Bonnin

Après production et démonstration de la taxonomie États Financiers Français lors de la conférence XBRL France du 21 juin 2007, le périmètre de la taxonomie a été étendu pour couvrir l'ensemble des comptes annuels français, tels que définis dans le Plan Comptable Général.

Le groupe a donc été renommé "Groupe Taxonomie Comptes Annuels".

Les travaux en cours concernent en particulier l'annexe, notamment les données non chiffrées. La proposition de nouvelle architecture de la taxonomie IFRS sera prise en compte afin de favoriser les rapprochements dans le futur.

Le groupe travaille en étroite collaboration avec le groupe du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables en charge de la nomenclature comptable et avec la participation active du Conseil National de la Comptabilité.

Les membres « métiers » et les membres "informatiques" du groupe vont être mis à contribution pour tester l'applicabilité de la taxonomie à leur problématique.

L'objectif est de produire une version de la Taxonomie Comptes Annuels début 2008.

### Groupe « Taxonomie IFRS »

Responsable : Bruno Tesnière

Le groupe taxonomie IFRS a été créé avec pour objectifs de :

- Participer aux actions de traduction en Français de la taxonomie IFRS en coordination avec le CNC.

- Développer les extensions de la taxonomie propres à la France.

- Contribuer les aspects IFRS aux opérations de communication / séminaires du groupe MarCom.

Le groupe qui est composé de plusieurs membres actifs se réunit généralement tous les deux mois en vue de partager des points de vue sur l'évolution de la mise en place d'XBRL en France et de faire le point sur les travaux des équipes XBRL de l'IASCF.

Depuis sa création, il a principalement contribué à la traduction en français de la taxonomie IFRS avec l'aide du CNC. Cette taxonomie est disponible sur le site de l'IASB ([http://www.iasb.org/xbrl/news/2007\\_04\\_26\\_FrenchLB.html](http://www.iasb.org/xbrl/news/2007_04_26_FrenchLB.html)).

Pour 2008, outre la participation aux travaux de traduction dans la continuité des projets déjà lancés, le groupe taxonomie veillera à contribuer au développement de l'association dans son ensemble. Dans la mesure où les entreprises françaises cotées, qui depuis le 31 décembre 2005 publient leurs comptes selon les normes IFRS, seront intéressées à l'utilisation du standard XBRL pour la préparation et la publication de leurs états financiers, le groupe de travail veillera à apporter aux membres de l'association XBRL France un support dans la compréhension du fonctionnement de la taxonomie IFRS et des solutions aux problèmes spécifiques du marché français.

## Nomination

### Nomination de Bruno Tesnière à l'XBRL Advisory Council



Le Board des Trustees de l'IASCF a récemment annoncé la création de l'XBRL Advisory Council. Ce comité est chargé de conseiller les Trustees et les équipes de l'IASCF sur les futurs développements de la taxonomie XBRL pour les normes comptables internationales (IFRS).

Bruno Tesnière, vice président de l'association et associé de PricewaterhouseCoopers Audit, a été nommé au sein de ce comité. Outre des représentants d'entreprises et d'administrations publiques impliquées dans XBRL, participeront à ce comité des représentants de la Securities and Exchange Commission (SEC), du Japan Financial Supervisory Agency et de la Commission Européenne.

Pour plus d'information voir <http://www.iasb.org/xbrl/index.html>



XBRL France  
153 rue de Courcelles  
75017 PARIS  
Tél : 01 44 15 60 00  
Fax : 01 44 15 90 05

[www.xbrl.fr](http://www.xbrl.fr)